

ADMISSIONS 2019 : NOUVEAU RECORD DE CANDIDATURES

Le bilan des admissions 2019 confirme l'attractivité de Sciences Po avec pour la deuxième année consécutive, plus de 20 000 candidatures (20 809, contre 20 621 en 2018) enregistrées cette année pour les trois cycles de formation. La hausse de la sélectivité (20 % d'admis en 2019 contre 21 % en 2018) et la diversité des profils sont garantes de l'excellence de la formation. Les effectifs totaux restent stables cette année.

Les admissions au Collège universitaire

L'attractivité de Sciences Po est toujours forte auprès des lycéens, qui étaient 11 123 à se présenter à l'entrée au premier cycle (en incluant les programmes de doubles diplômes nationaux et internationaux). Ils étaient 10 957 l'année précédente, soit une hausse de 1,5 % sur un an. Ils sont issus de près de 1 600 lycées en France et 1000 lycées dans le monde.

Cette année, la procédure par examen a attiré 5 794 candidats, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente (5 680 en 2018). Ce sont 3 343 candidats qui ont postulé à travers la procédure internationale ou à l'un des neuf doubles diplômes internationaux (3 325 en 2018) et 857 candidats à travers la procédure CEP (976 candidats en 2018).

Toutes procédures confondues, les admis représentent 1 960 élèves, soit un nombre stable par rapport à l'année précédente (1 904 admis en 2018) qui confirme une forte sélectivité. En France, ils sont plus nombreux à venir des régions hors Île-de-France (59 %). Ils sont par ailleurs issus de 93 pays dans le monde. 72 % des admis ont intégré un des six campus en région.

Les admissions en master

Cette année, 8 952 candidats se sont présentés à l'entrée en master (8 915 en 2018). Ils étaient 3 771 à candidater à travers la procédure française, un chiffre stable par rapport à l'année précédente (3 717 en 2018). 5 181 étudiants ont candidaté à travers la procédure internationale et les doubles diplômes (5 198 en 2018).

Certaines filières continuent de progresser parmi les candidatures, conformément aux objectifs de diversification des profils visés par la réforme de la procédure de 2017 (suppression de l'épreuve écrite et double évaluation du dossier) : + 24 % sont issues d'écoles d'ingénieur, + 19 % d'études scientifiques, + 20 % d'écoles de commerce ou encore + 12 % d'études en économie.

2 047 élèves ont été admis en master (ils étaient 2 108 en 2018). 72 % de ces admis le sont par la voie de la procédure internationale ou des doubles diplômes internationaux, confortant ainsi le succès des 38 doubles diplômes créés avec des partenaires représentant 14 pays étrangers.

Sciences Po reste un des établissements sélectifs les plus ouverts socialement

Avec 2 094 élèves admis par la procédure des conventions éducation prioritaire (CEP) depuis son ouverture en 2001, Sciences Po se positionne comme un acteur majeur de la diversité sociale au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Outre la procédure CEP, la dégressivité des droits de scolarité ainsi que la politique volontariste d'aide sociale favorisent une plus grande mixité sociale au sein de l'établissement. Les aides directes versées par Sciences Po représentent environ 11,1 millions d'euros et ont bénéficié à 36% d'étudiants boursiers ou aidés (bas revenus, situation de handicap, ajustement des droits de scolarité).

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain : marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71